

Des licenciés sportifs toujours plus nombreux

À la fin de la saison sportive 2007-2008, l'Alsace compte 451 000 licenciés, accueillis dans près de 4 700 clubs. Plus de la moitié des licenciés dépend de fédérations olympiques. Football, tennis et basket-ball restent les disciplines les plus pratiquées.

À la fin de la saison sportive 2007-2008, l'Alsace compte 451 000 licenciés sportifs. Ils étaient 440 400 deux ans auparavant, soit une augmentation de 2,4 %.

Les clubs alsaciens

Les 451 000 licenciés alsaciens se retrouvent dans 4 664 clubs ou sections de clubs. Chaque club accueille en moyenne 96 licenciés. Les clubs des fédérations olympiques ont des effectifs un peu plus importants (111 licences par club). La ligue d'Alsace de football regroupe, à elle seule, 617 clubs, soit une moyenne de 145 licenciés par club.

56 % des licenciés sportifs alsaciens pratiquent en 2008 l'une des 28 disciplines olympiques, 21 % sont adhérents d'une association

Pour en savoir plus

Évolution des licences et des clubs sportifs en Alsace
DRDJS Alsace/Bas-Rhin - CROSA -
Édition mars 2009

sportive scolaire ou universitaire et 23 % pratiquent des sports non olympiques.

Le sport olympique

Parmi les 253 700 licenciés dans une discipline olympique, 35 % pratiquent le football. Dans cette discipline, le nombre de licenciés a progressé de 6,4 % en deux ans. Plus globalement, un licencié sportif alsacien sur cinq pratique le football.

Le tennis se place au second rang des disciplines sportives olympiques alsaciennes, avec 30 300 licenciés. Viennent ensuite le basket-ball, l'équitation, le judo, la gymnastique et le handball.

Si la croissance du nombre de licenciés a été significative pour le football, c'est également le cas pour l'équitation (9,4 %) et dans une moindre mesure pour le basket-ball (3,2 %). Elle est plus limitée pour le tennis et le handball.

Le sport scolaire et universitaire

Plus d'un licencié sportif alsacien sur cinq est adhérent d'une association sportive scolaire ou universitaire.

L'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré (USEP) accueille 54 700 jeunes de l'enseignement primaire. L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) est présente dans les collèges et les lycées publics avec 33 200 jeunes scolaires licenciés. L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) est représentée dans le Haut-Rhin avec plus de 3 800 licenciés.

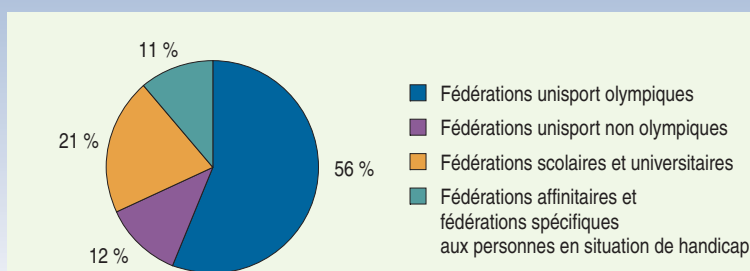
Le Comité Régional du Sport Universitaire regroupe presque 2 000 étudiants sportifs qui participent aux compétitions sportives universitaires.

Le sport non olympique

Un certain nombre de sports ne sont pas des sports olympiques mais attirent toutefois beaucoup de pratiquants. Ils sont regroupés d'une part dans les fédérations multisports (affinitaires) et dans les fédérations spécifiques aux personnes en situation de handicap, d'autre part dans les fédérations unisport non olympiques.

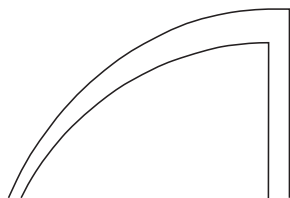
En Alsace, 11 % des licenciés sportifs participent aux activités sportives proposées par les fédérations mul-

Licenciés sportifs des fédérations olympiques majoritaires en 2008



Source : Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des sports

Note : Depuis un an les sportifs de la Fédération des Sourds de France ont rejoint la Fédération Handisport.



tisports et les fédérations spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Les fédérations multisports les plus importantes sont l'Avant-Garde du Rhin, l'Éducation Physique et la Gymnastique Volontaire, l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Les fédérations spécifiques aux personnes en situation de handicap (Sport Adapté et Handisport) accueillent plus de 1 300 personnes pour une pratique sportive adaptée. Des personnes en situation de handicap sont aussi licenciées dans des clubs affiliés à des fédérations sportives non spécifiques (notamment équitation, judo, tir).

Les fédérations unisport non olympiques regroupent quant à elles 12 % des licenciés sportifs alsaciens. Certaines disciplines ont des effectifs régionaux significatifs : le golf, le karaté et le rugby.

Avec 9 600 licenciés, le nombre de pratiquants de golf a augmenté de 6,3 % en deux ans. La progression de 46 % enregistrée pour le rugby (3 000 licenciés aujourd'hui) est à rapprocher du déroulement de la coupe du monde de rugby en France.

Des disciplines féminines

Les clubs alsaciens comptent 36 % de sportives licenciées. Ce taux de pratique sportive féminine est constant sur les dernières saisons sportives.

Dans certaines disciplines sportives, la pratique féminine est largement majoritaire. Elle dépasse les 90 % chez les licenciés en entraînement physique dans le monde moderne (EPMM), en twirling bâton, en éducation physique et gymnastique volontaire (EPGV). Les comités régionaux de l'EPMM et de l'EPGV regroupent 19 300 pratiquantes.

Certaines disciplines, longtemps exclusivement masculines, commencent à accueillir des sportives. Le football compte 3 520 licenciées, soit 3,9 % des effectifs. Le rugby a attribué 120 licences féminines, soit 4,1 % des effectifs.

Les athlètes de haut niveau...

Au 31 décembre 2008, 450 sportifs alsaciens sont inscrits comme athlètes classés sur les listes du Ministère de la Santé et des Sports, listes établies par arrêté ministériel. Parmi eux, 179 figurent sur la liste des sportifs de haut niveau, les autres étant répertoriés sur la liste des sportifs Espoirs.

Les sportifs de haut niveau alsaciens, dont un sur deux est un athlète féminin, se répartissent dans différentes catégories selon le niveau de leurs performances en compétition : 12 athlètes appartiennent à la catégorie Elite (sportifs ayant participé aux Jeux Olympiques, Championnats du Monde, Championnats d'Europe...), 64 à la catégorie Senior (sportifs sélectionnés dans une équipe de France), 98 à la catégorie Jeunes (sportifs sélectionnés dans une équipe de France de leur catégorie d'âge), 5 à la catégorie Reconversion.

Les 15 pôles de haut niveau implantés en Alsace

La plupart des sportifs de haut niveau et Espoirs se retrouvent dans les quinze pôles de haut niveau implantés en Alsace. Trois pôles sont labellisés pôles France (judo, tir, natation) et douze pôles sont labellisés pôles Espoirs (athlétisme, badminton, basket, gymnastique rythmique, handball masculin et féminin, judo, tennis, volley-ball masculin et féminin, natation synchronisée, tennis de table). Les pôles natation et volley-ball sont implantés à Mulhouse, les autres pôles sont accueillis au CREPS d'Alsace à Strasbourg.

Parmi les 179 sportifs de haut niveau, 18 pratiquent l'athlétisme, 15 le judo, 14 la natation, 12 le volley-ball, 11 le canoë-kayak, 10 la lutte, 8 le basket-ball, 7 l'escrime, 7 la gymnastique, 7 le tir...

...et les sportifs Espoirs

La catégorie Espoirs regroupe les sportifs présentant des compétences sportives attestées par le directeur technique national mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau.

Parmi les 271 athlètes Espoirs, 22 pratiquent le volley-ball, 20 la gymnastique, 19 le canoë-kayak, 19 le judo, 17 la natation, 17 le basket-ball, 11 l'athlétisme...

Au total, les 450 sportifs alsaciens classés représentent 38 fédérations sportives différentes, dont 27 fédérations olympiques. Avec 34 athlètes classés chacune, les fédérations de judo et de volley-ball sont les fédérations olympiques les plus présentes sur le haut niveau alsacien, devant les fédérations de natation, avec 31 athlètes classés et de canoë-kayak, avec 30 athlètes classés, et d'athlétisme, avec 29 athlètes classés.

Pierre CHEVALERIAS

Direction régionale
de la Jeunesse et des sports